

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du jeudi 27 juin 2024

## Sont excusés :

- **Maire de St Montan** : M. MATHON Christophe
- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) : BEAUDOIN Karine , BLAISE Angélique, BONNEFOY Elodie, MAIRET Aurélie
- **DDEN** : Mme GAILLARD Francine
- **Enseignants** : Mme CARLES

## Sont présents :

- **Déléguée aux affaires scolaires** : Mme AUBERT Mireille
- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) :  
Mégane CHOUVIER, GUICHARDAZ Pauline, Céline GUILLEN, MIDENA Alizée.
- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : BRION Françoise, Mme DUMARCHER, Mme EYMARD, Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : BRION Françoise

Début du conseil : 18 h 30

## 1 - Projets des classes et animations

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ». L'Association "Autour de l'école pub. de St Montan", qui finance et participe à beaucoup de projets.

☛ **intervention musicale** : il est rappelé que ce n'est plus Ardèche et Musique et Danse qui a cette compétence ; c'est désormais la communauté de communes DRAGA. Sur l'école, toutes les classes (PS au CM2) ont pu bénéficier de cette intervention, avec un financement de la commune . Depuis le 5 mars , une intervenante en musique est présente sur l'école ( tous les mardis jusque fin juin). C'est Sabine SASSI. Cette activité devrait être reconduite l'année prochaine.

Il y a eu une représentation musicale le mardi 25 juin.

☛ **cycle piscine en juin** : à Viviers , en juin 2024 (pour tous les GS et CP ) . 2 séances par semaine, les mardis et vendredis (ou mardis et jeudis, en raison du mauvais temps) . Le transport est pris en charge par la mairie et les entrées à la piscine sont payées par l'Association « Autour de l'école publique de St Montan » . Le bilan est plutôt positif malgré le mauvais temps. Le grand bassin n'est pas adapté pour les plus petits (apprentissage limité). Une demande auprès de la piscine de Pierrelatte a été faite pour la l'année scolaire prochaine.

☛ **Intervention en informatique** : cette intervention a été reconduite cette année et est assurée par Céline MOULIN qui a l'agrément de l'éducation nationale. C'est financé par la mairie, pour les élèves du CP au CM2. Chaque classe a bénéficié de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2 ou 3 groupes). Cette intervention devrait être reconduite à la rentrée prochaine.

☛ **projets sportifs :**

☛ cycle tennis (après les vacances de la Toussaint) : les 3 classes MS/GS ; GS/CP et CP/CE1

☛ USEP : 2 classes y ont adhéré : CP/CE1 (Karine) et CE1/CE2 (Anaïs/ Clémentine) avec des rencontres sportives . La dernière rencontre sportive a eu lieu le jeudi 26 mai, à Bourg St Andéol.

☛ **Autres interventions ou sorties** : ( depuis le 2nd Conseil d'Ecole )

☛ sortie Parc Animalier de Lussas ( le 4 avril 2024 ) : PS/MS et MS/GS

☛ initiation à l'allemand pour les élèves de CM2 (effectuée par Mme Pougeaud, professeur d'allemand au collège Le Laoul)

☛ les 2 classes GS/CP et CP/CE1 : sortie 2 jours/1 nuit au Pradet, le 6 et 7 mai.

☛ Formation aux gestes de 1ers secours : le lundi 3 juin 2024, l'après-midi . Elle a été effectuée par M. Thille, sapeur pompier professionnel et formateur de secourisme chez les pompiers .

☛ Défi-maths : au collège Le Laoul, le lundi 10 juin 2024

☛ Fête de l'école : elle a eu lieu le vendredi 21 juin 2024 , au village . Spectacle des enfants reporté au lundi 1<sup>er</sup> juillet, au village (en raison du mauvais temps du 21 juin).

☛ Représentation musicale : elle a eu lieu le mardi 25 juin, à l'école

☛ **Mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (avec Ecole Privée) :**

Rappel : Le **Conseil municipal des enfants** a pour objectif de former les jeunes élus à la citoyenneté, être à l'écoute des idées et des propositions des jeunes et de les représenter, proposer et réaliser des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école que des différents quartiers du village de St Montan.

3 élèves de CM2 + 3 élèves de CM1 + 3 élèves de l'école privée ont été élus pour 2 ans, par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école. Lors des 2 premiers Conseils Municipaux des Enfants, des projets ont été abordés. Il a été décidé de travailler sur 4 grands thèmes lors des prochains Conseils Municipaux des Enfants : l'environnement et la Rivière, les écoles, les équipements sportifs pour les jeunes et les animations diverses.

☛ dans le Cadre du Conseil Municipal des Enfants : vendredi 28 juin, sortie au village pour les 2 classes de CE2/CM1 et CM2 sur le thème de l'environnement (intervention sur les déchets et leur tri).

## ☛ Projet « Notre Ecole Faisons- La Ensemble »

**Rappel** : Organisé dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR), un projet NEFLE est un **projet monté au niveau local en faveur des élèves et financé par l'Etat** à travers le Fonds d'innovation pédagogique. Ainsi, les projets peuvent porter sur des **thèmes variés : aménagement , numérique, arts, lecture, sciences ...**

Un projet peut être monté à **tout moment** car l'élaboration des projets n'est pas contrainte par un calendrier. L'école de St Montan a décidé de se lancer dans ce projet :

Objectif : intégrer plus de lecture au sein des familles et améliorer la compréhension orale et écrite des élèves.

Un moyen pour y parvenir : aménagement d'une bibliothèque d'école , avec des outils numériques (vidéoprojecteurs...).

Ce projet a été envoyé .

## Les travaux et aménagements à l'école

☛ prochainement, marquage au sol, dans les 2 cours (réalisé par la commune) . pour les maternelles : une marelle + circuit routier. Pour les élémentaires : 1 parcours de santé , 1 jeu de cibles, 1 damier , 1 twister + avec un coin avec du gravier fin pour jouer aux voitures, billes...

☛ changement, côté maternelle, de la toile du préau (qui avait été déchirée par le vent)

☛ plantation d'arbres dans la cour des maternelles

☛ poulailler : un courrier a été envoyé à la mairie concernant l'hygiène . En effet, on note la présence de plusieurs souris dans le poulailler (attirées par la nourriture) que les élèves essayent d'attraper à travers le grillage, il y a des déjections de chiens (comment les chiens passent-ils ?) , dans le fossé il y a même un abattant WC (comment est-il arrivé là ?) , sans parler des odeurs...

La mairie va prochainement supprimer le poulailler : il n'y a pas assez d'espace pour les poules et surtout ce n'est pas assez entretenu.

☛ tuyau d'eau percé donc inutilisable . Il devrait être bientôt réparé.

## Autres points concernant la vie de l'école

☛ **RASED** : Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA pour les cycles 2 et 3. Cette intervention devrait se poursuivre à la rentrée prochaine.

Toute cette année scolaire : pas de psychologue scolaire sur le secteur .

Motion du Conseil d'Ecole pour dénoncer le non recrutement de psychologue scolaire et le manque de moyens.

## ☛ **AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap.**

Actuellement , l'école compte 6 enfants en situation de handicap et 4 AESH interviennent sur l'école ( 2 à temps complet et 2 autres à temps partiel car elles interviennent également sur d'autres établissements).

A la rentrée prochaine : 4 enfants en situation de handicap (car 2 élèves partent au collège) + 5 dossiers MDPH en cours . Donc peut-être 9 élèves avec AESH pour la rentrée prochaine.

Il y a toujours un manque de moyens pour aider les enfants en situation de handicap : très souvent c'est "mutualisé", c'est-à-dire qu'il y a 1 AESH pour plusieurs enfants. Quand ils ont le même niveau, on peut essayer de regrouper des élèves dans une même classe mais ce n'est pas toujours possible.

## ☛ **Sécurité**

Il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)** . Un 3ème exercice incendie a eu lieu au moment de la cantine début juin .

☛ **Absences** : comme nous l'avons déjà signalé lors de nos réunions de rentrée, ainsi qu'en Conseil d'Ecole, l'assiduité scolaire est obligatoire. La lutte contre l'absentéisme est une des priorités de l'Education Nationale.

Plusieurs familles sont parties en vacances sur le temps scolaire, et pour certaines, c'est même récurrent. L'Inspection en a été informée et, en accord avec Mme l'Inspectrice, un mot de mise en garde rappelant la loi (document type de l'Education Nationale ) sera désormais adressé aux familles concernées et des RDV seront programmés. Si cela devait perdurer, un signalement pour absentéisme sera envoyé à l'Inspection. C'est la loi.

Dans le livret scolaire de votre enfant : les absences répétées sont signalées.

Rappel : dès 4 demi-journées d'absence dans le mois, sans motif légitime, ni excuses valables , on le signale. Les motifs légitimes sont : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de la famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent .

Obligations légales : lors de toute absence, les familles doivent en faire connaître sans délais les motifs.

☛ **Transport scolaire** : un mot des Représentants des Parents d'élèves a été distribué dans les cahiers concernant le transport scolaire pour les enfants de moins de 6 ans. En effet, ces derniers sont accompagnés par une personne de la commune dans le bus. Mais faute d'un nombre suffisant d'enfants, ce contrat d'accompagnateur va être supprimé. La mairie confirme que pour la prochaine rentrée , il n'y aurait que 4 enfants de moins de 6 ans qui prendraient le bus. La présence de l'accompagnateur coûte à la commune 5 500 euros par an . De plus, seulement 18 enfants de l'école utiliseraient les transports scolaires pour l'année 2024-2025. La région risque de supprimer cette ligne . La décision de garder l'accompagnateur sera actée dès mardi 2 juillet.

## ☛ **Cantine** :

**Rappel** : changement de prestataire avant les vacances d'hiver. Il s'agit désormais de Synergie Restauration, dont le siège social est à Nîmes.

Le repas coûte à la commune plus cher . Actuellement le prix d'un repas est 3,80 euros. A la rentrée prochaine, il sera de 4,40 euros . Le repas coûte 10,10 euros/enfant/jour à la commune. Le prix de 4,40 euros restera en place jusqu'à fin 2026.

## 2. Rentrée 2024

### - Calendrier scolaire 2024 / 2025

- rentrée des classes : lundi 2 septembre 2024

- rentrée des enseignants : vendredi 30 août 2024

- fin des cours : vendredi 4 juillet , au soir

- l'équipe enseignante : Mme Dumarcher reprend à temps complet.

Mme Eymard devient TR (Titulaire Remplaçante) sur le secteur et donc quitte son poste de St Montan. C'est Mme Brion Françoise qui la remplacera . Mme Brion est à ¾ temps (Mme Berrot Marielle complètera son ¼ tps le jeudi)

Décharge de direction : Mme Lançon Charline le mardi

### - Effectifs pour 2024 / 2025

Aujourd'hui l'école compte 157 élèves pour 7 classes .

Pour la rentrée prochaine : 15 élèves de PS devraient arriver sachant que 23 élèves de CM2 partent. Nous avons également des inscriptions supplémentaires. On serait autour de 156 élèves (en comptant les arrivées et départs déjà annoncés).

Carte scolaire : pas de fermeture de classe pour la rentrée prochaine.

Effectifs des élèves par niveaux pour la rentrée prochaine :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	15	12	16	24	24	28	23	14

Total : 156 élèves pour 7 classes ( une moyenne de 22-23 élèves par classe)

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS	MS/GS	CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
	Myriam DUMARCHER	Sandrine HELLIER	Emilie MOREAU	Karine NICOLAS	Françoise BRION	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND
<b>TOTAL</b>	<b>21</b> 15PS/6MS	<b>22</b> 6MS/16GS	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>22</b>	<b>21</b> 6 CE2/15CM1	<b>22</b> 8 CM1/ 14 CM2

La répartition des classes et des élèves sera affichée le vendredi 30 août (le soir) ou samedi 31 août.

Avant de terminer ce dernier Conseil d'Ecole, l'école remercie les représentants des parents d'élèves pour leur implication et investissement dans la vie scolaire des enfants .

Fin du conseil : 19h30

La secrétaire :



La directrice :



GRUPPE SCOLAIRE DE LA PLAINE DU COURS  
La Plaine du Cours  
07220 SAINT-MONTAN  
Courriel : [gs@sc-grenoble.fr](mailto:gs@sc-grenoble.fr)